CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017
NATIONAL 125

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	169
Moto-Club	DE BROU
N° d'affiliation	0180
Date	3 ET 4 JUIN 2017
Lieu	DAMPIERRE SOUS BROU 28160
Organisateur technique	GUILLAUME COISPEAU
Adresse	8 RUE DE LA GARENNE 28160 YEVRE:
E-mail	coispeau.couverture@sfr.fr
Téléphone	06.46.49.30.16

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Christian Gallou / Daniel Pourriau	Licence : 049090/019995
Délégué FFM (Président du Jury)	Christian Goux	Licence : 011943
Membre du Jury	Denis Dion	Licence : 056813
Membre du Jury	Claude Geray	Licence : 011388
Commissaire technique responsable	Jean-Michel Parcineau	Licence : 189117
Responsable du chronométrage	Service FFM	Licence :
Responsable du parc coureur	Jean-Yves Chevalier	Licence : 128385

Article 3 Catégories & Engagements

National 125

Age ---------- 18 ans minimum
Licences ---------- NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ---------- 125cc 2T
Plaques ---------- Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... non désigné
Nombre de secouristes 35
Hôpital le plus proche ..... Chateaudun 28200
Nombre d'ambulance(s) 3
Temps de trajet (en min) ..... 25 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit des Tonnes
Adresse ..... RD 955 - Dampierre sous Brou

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54
En manche : 45

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1950 ml
Largeur minimum de la piste ..... 6 ml
Largeur de la grille ..... 40 ml
Longueur de la ligne droite de départ ..... 100 ml
Nombre d'OCP* 40
Officiels Commissaires de Piste

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/03/2017	Date : 23 MAR. 2017	Date : 10/04/2017
		Numéro : 17/0372

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	169
Moto-Club	DE BROU
N° d'affiliation	0180
Date	3 ET 4 JUIN 2017
Lieu	DAMPIERRE SOUS BROU 28160
Organisateur technique	GUILLAUME COISPEAU
Adresse	8 RUE DE LA GARENNE 28160 YEVRE:
E-mail	coispeau.couverture@sfr.fr
Téléphone	06.46.49.30.16

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Daniel Pourriau / Christian Gallou	Licence : 019995
Président du Jury ou Arbitre*	Denis Dion	Licence : 056813
Membre du Jury	Claude Geray	Licence : 011388
Membre du Jury	Alain Boutroux	Licence : 004944
Commissaire technique responsable	Jean Michel Parcineau	Licence : 189117
Responsable du chronométrage	service FFM	Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Trophee eleven mx	13 ans		125 cc à 450cc 4t	45 euros avec transpondeur
Ligue prestige	13 ans		125 cc à 450 cc 4t	37 euros avec transpondeur
Sidecar national	16 ans pilote		350 cc à 1000 cc	50 euros avec transpondeur
	15 ans pass			

Engagement :

Site Internet ----- www.mxbrou.com
Contact ---------- Christophe Coispeau
Adresse ---------- 21 rue de Courtalain 28160 Brou
Téléphone ------- 0627223360 E-mail ----- moto-club.brou@orange.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 10 €
Caution :

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☒ non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... non deisgné
Nombre de secouristes 35
Hôpital le plus proche ..... Chateaudun 28200
Nombre d'ambulance(s) 3
Temps de trajet (en min) ..... 25 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit des Tonnes
Adresse ..... RD 955 - Dampierre sous Brou 28160

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	54
En manche :	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	36
En manche :	30

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1950 ml
Largeur minimum de la piste ..... 6 ml
Largeur de la grille ..... 40 ml
Longueur de la ligne droite de départ ..... 100 ml
Nombre d'OCP* 40
Officiels Commissaires de Piste

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 11/03/2017	Date : 23 MAR. 2017	Date : 10/04/2017
		Numéro : 17/0372

MOTO-CLUB DE DROU

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM..... 169
Moto-Club..... de Brou
N° d'affiliation..... 0180
Lieu..... Dampierre sous Brou

Date ---------- 3 JUIN 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9H30	13H00	**Contrôles administratifs**	National 125cc / trophee	
9h30	14h30	**Contrôles techniques**	idem	
11h00			visite du circuit	
16h00	19h00	**Contrôles administratifs**	ligue et side car	
16h00	19h00	**Contrôles techniques**	ligue et side car	
14h15			briefing commissaires	
14h30				
14h50	15h15	**Essais Libres + Chronos**	trophée emeven mx	15 + 10 min
15h30	15h50	**Essais Libres**	National 125cc	20 min
16h05	16h25	**Essais Libres**	trophee eleven mx	15 min +1t
16h25	16h45			
17h00	17h20	**Essais Chronométrés**	national 125cc	20 min
17h30	17h50	**Manche 1**	trophee eleven mx	15 min + 1t
18h00	18h20			
18h35	18h55	**Manche 2**	trophee eleven mx	15 min + 1t

HORAIRES PREVISIONNELS

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date ---------- 4 JUIN 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7H30	9H00	**contrôles administratifs**	LIGUE PRESTIGE/SIDE	
7H30	9H00	**contrôles techniques**	LIGUE PRESTIGE/SIDE	
8H45			MISE EN PLACE SERVI	
9H00	9H15	**essais libres**	LIGUE PRESTIGE	15 MIN
9H25	9H45	**essais libres**	SIDECAR	20 MIN
10H00	10H20	**essais libres**	NATIONAL 125CC	20 MIN
10H25	10H30	**Test de départs**	NATIONAL 125CC	5 MIN
10H30	10H50			
11H00	11H15	**essais chronométrés**	LIGUE PRESTIGE	15 MIN
11H25	11H45	**essais chronométrés**	SIDECAR	20 MIN
13H30	13H55	**1ère manche**	LIGUE PRESTIGE	20 MIN + 1T
14H05		**Tour de reconnaissance**	NATIONAL 125CC	
14H15	14H45	**1ère manche**	NATIONAL 125CC	25 MIN + 1T
14H55	15H20	**1ère manche**	SIDECAR	20 MIN + 1T
15H20	15H35			
15H40	16H05	**2ème manche**	LIGUE PRESTIGE	20 MIN +1T
16H10		**Tour de reconnaissance**	NATIONAL 125CC	
16H20	16H50	**2ème manche**	NATIONAL 125CC	25 MIN +1T
17H10	17H35	**2ème manche**	SIDECAR	20 MIN + 1T
17H45	18H10	**3ème manche**	LIGUE PRESTIGE	20 MIN +1T
18H20	18H45	**3ème manche**	SIDECAR	20 MIN +1T
19H00		**Remise des Prix**	PRESTIGE/SIDECAR	
19H30				

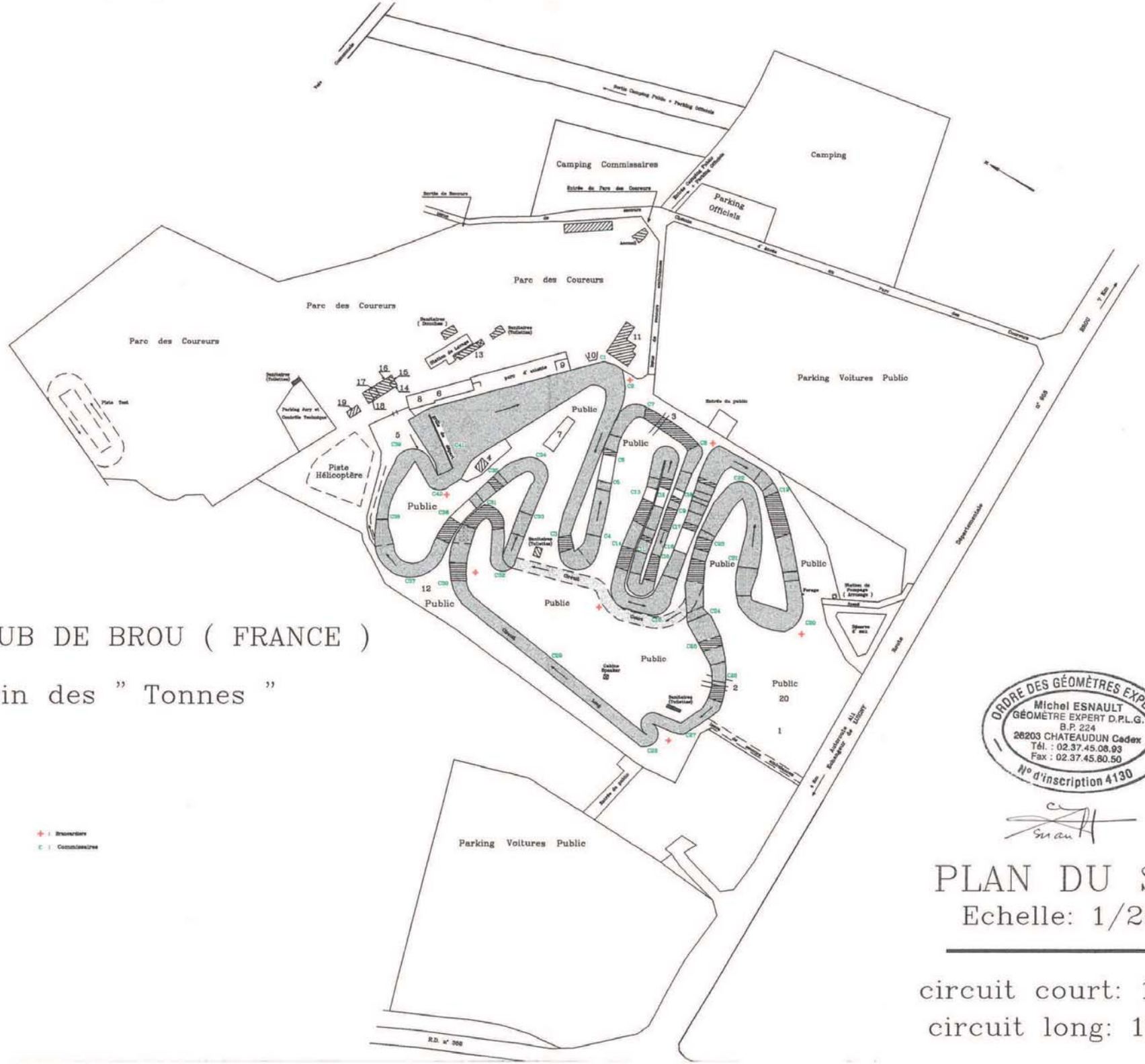

MOTO – CLUB DE BROU (FRANCE)

Terrain des " Tonnes "

+ : Brouardiers
C : Commissaires

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS
Michel ESNAULT
GÉOMÈTRE EXPERT D.P.L.G.
B.P. 224
28203 CHATEAUDUN Cedex
Tél. : 02.37.45.08.93
Fax : 02.37.45.80.50
N° d'inscription 4130

PLAN DU SITE

Echelle: 1/2500

circuit court: 1650m

circuit long: 1995m